

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA **CATÉGORIE B** DU PERMIS DE CONDUIRE

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule à moteur (automobile, motocyclette...), à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Les parcours de formation qui vous sont proposés vous permettront de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

La formation théorique comprend des cours thématiques en ligne et des tests d'évaluation en ligne et en présentiel.

Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour l'épreuve d'examen.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Des cours thématiques et des tests d'évaluation sont proposés en ligne sur le site EASY SYSTÈME pour une durée de 6 mois, dont voici l'organisation :

- Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).
 - Les horaires sont libres.
 - Les cours sont interactifs.
 - L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats.
1. Les thèmes proposés en ligne :
 - **LA CIRCULATION ROUTIÈRE** : La signalisation ; Les intersections ; Règles de circulation ; Croisement – Dépassement ; Arrêt – Stationnement ; la vitesse
 - **LE CONDUCTEUR** : Conduire ; Être en état de conduire
 - **LES NOTIONS DIVERSES** : Les documents administratifs ; Le chargement ; Le permis à points ; Les infractions et les sanctions
 - **LA ROUTE** : Conduire dans des conditions difficiles ; Conduire sur autoroute ; Traversée des zones dangereuses
 - **LES AUTRES USAGERS** : Le partage de la rue ; Les spécificités des autres usagers
 - **PRENDRE ET QUITTER SON VÉHICULE** : S'installer au poste de conduite ; Entrer et sortir du véhicule
 - **LA MÉCANIQUE ET LES ÉQUIPEMENTS** : Le fonctionnement ; L'entretien et le dépannage
 - **LA SÉCURITÉ DU PASSAGER ET DU VÉHICULE** : L'installation sécurisée des passagers adultes ; L'installation sécurisée des enfants ; Les nouvelles technologies
 - **L'ENVIRONNEMENT** : L'Eco-conduite ; L'Eco mobilité ; Choisir son véhicule
 - **LES PREMIERS SECOURS** : Porter secours
 2. Des Séries thématiques sous forme de QCM
 3. Des Examens blancs, conforme à l'examen du code de la route.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL

L'auto-école propose essentiellement des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions conformes à l'épreuve théorique générale et portant sur l'ensemble des règles du code de la route. Ces tests d'évaluation sont organisés en cours collectifs et/ou individuels. Un enseignant est présent pour répondre à toutes vos questions. Ils se déroulent le lundi, mercredi, vendredi (début 18H - fin 19H), une série par heure est lancée avec correction.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage, vous indiquant les compétences à atteindre.

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les 6 premières heures sont réalisées sur un simulateur avec un enseignant à vos côtés afin d'acquérir des automatismes sur l'utilisation des pédales, le levier de vitesses, la manipulation du volant ainsi que des notions d'observation.

Dans un second temps vous allez apprendre à appréhender la route et circuler dans des conditions normales, puis apprendre à circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers et enfin apprendre à pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Pour aborder toutes ces compétences, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-Vous.

Ce livret vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation. Un bilan de compétences regroupant les compétences 1 et 2 et un bilan de compétences regroupant les compétences 3 et 4. Ces bilans vont vous permettre de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition. En fin de formation, un examen blanc est organisé afin de déterminer une date d'examen.

Les cours pratiques d'une durée de 2H00 sont individuels et organisés :

- Du mardi au vendredi de 7H00 À 13H00 et de 14H00 À 20H00
- Le samedi de 7h00 à 13h00.

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi nous vous proposons un rythme de 2 cours par semaine pour une meilleure efficacité.

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA **CATÉGORIE A1 ou A2** DU PERMIS DE CONDUIRE

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Des cours thématiques et des tests d'évaluation sont proposés en ligne sur le site EASY SYSTÈME pour une durée de 6 mois, dont voici l'organisation :

- Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).
- Les horaires sont libres.
- Les cours sont interactifs.
- L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats.

Les thèmes proposés en ligne sont :

- **LA CIRCULATION ROUTIÈRE** : La signalisation ; Les intersections ; Règles de circulation ; Positionnement sur la chaussée ; les voies réservées ; La vitesse ; Croisement – Dépassement ; Arrêt et Stationnement ; Alcool et produits stupéfiants ; La traversée de zones dangereuses ; L'équipement obligatoire ; L'éclairage ; La conduite sur voie rapide ; Les véhicules d'intérêt général.
 - **LE CONDUCTEUR** : Conduire ; Être en état de conduire ; Baisse de vigilance et distraction ; Le risque routier moto ; Les accidents mortels ; Perception et évaluation.
 - **LA ROUTE** : Vitesse ; Stabilité et trajectoire ; Visibilité et adhérence réduites ; Les voies rapides.
 - **LES AUTRES USAGERS** : Les usagers vulnérables ; Les autres usagers.
 - **LES NOTIONS DIVERSES** : Les documents administratifs ; Voyager à plusieurs ; Le permis à points.
 - **LA MÉCANIQUE ET LES ÉQUIPEMENTS** : Éléments mécaniques et entretien de la moto ; Vérifications d'usage ; Les modifications interdites.
 - **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION - SÉCURITÉ** : L'équipement du motard et du passager ; L'installation sécurisée des adultes et des enfants ; Les équipements de sécurité.
 - **L'ENVIRONNEMENT** : L'Eco mobilité ; Règlementation concernant la pollution
 - **LES PREMIERS SECOURS** : Protéger-Alerter ; Secourir.
4. Des Séries thématiques sous forme de QCM
 5. Des Examens blancs, conforme à l'examen du code de la route.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL

L'auto-école propose essentiellement des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions conformes à l'épreuve théorique générale et portant sur l'ensemble des règles du code de la route.

Ces tests d'évaluation sont organisés en cours collectifs et/ou individuels.

Un enseignant est présent pour répondre à toutes vos questions.

Ils se déroulent le mardi, jeudi (début 18H - fin 19H) et le samedi (début 11H - fin 12H), une série par heure est lancée avec correction.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent sur la piste située à l'auto-école.

Quatre compétences générales sont travaillées :

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans votre livret d'apprentissage, qui vous est remis dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent d'abord sur piste fermée puis en agglomération peu fréquentée puis dense, hors agglomération, sur routes sinueuses puis voies rapides et sur autoroute, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des **bilans de compétences** seront menées au cours de la formation et un **examen blanc** en circulation, avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont collectifs et/ou individuels et peuvent être dispensés par trois enseignants.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

- Du lundi au vendredi de 8H00 À 13H00 et de 15H00 À 19H00
- Le samedi de 7h00 à 13h00.